



Les niveaux de compétences Mobilisation d'une équipe nationale

exercer 2013;108:156-64 .

Laurence.compagnon@yahoo.fr

Méthode. Consensus non formalisé d'experts, réalisés en deux étapes.

Première étape : constitution d'un groupe national d'experts (GNE) en vue de décrire les compétences du médecin généraliste et leurs composantes, puis de faire des hypothèses sur leur modèle de développement

Deuxième étape : constitution de groupes de travail régionaux (GTR) pour enrichir la réflexion du GNE, groupes détaillés ci-après.

